

CUB : le chantier encore à l'arrêt

Les travaux engagés devant la façade de l'Hôtel de la CUB, rue Jean-Fleuret, en plein cœur de Mériadeck, n'ont pas repris. Comme nous le révélions le 29 août, le chantier a été stoppé net après une intervention de l'association « Sauvegarder Mériadeck », que préside Marie-Françoise Michelet.

L'association venait de constater que les ouvriers venaient de détruire au pied de la grande tour, les garde-corps, une partie du passage public qui longe l'immeuble en terrasse et que, apparemment, cette partie de l'ouvrage allait totalement disparaître du paysage.

Or, l'architecte des Bâtiments de France interdisait cette destruction. Cela faisait partie de ses prescriptions (donc obligations) lors de l'attribution du permis de construire en 2008. L'architecte indique qu'il ne faut pas supprimer la « ligne du garde-corps en béton moulé qui longe et marque le nez de dalle de Mériadeck ».

Le quartier est classé

Les experts de l'Icomos qui interviennent pour le compte de l'Unesco ne contredisent pas. Dans un rapport daté de fin mai de cette année, ils rappellent que Mériadeck est classé et que les projets en cours doivent être réexaminés.

Les travaux ont donc été interrompus. Ils ne sont pas prêts de reprendre. Marie-Françoise Michelet

a signalé l'anomalie à l'architecte des Bâtiments de France, engagé une action en référé, et s'il le faut, elle ira plus loin. « Si le chantier redémarre, nous alertons immédiatement le procureur de la République ! » déclare la présidente « S'ils veulent reprendre, il leur faut déposer un permis de construire modificatif. Pour poursuivre les travaux qu'ils disent être obligés de réaliser (et qui ne figuraient pas sur le permis initial) et ils devront obligatoirement reconstituer la partie de terrasse détruite ainsi que le passage public et les garde-corps. »

Des entretiens

Le président de la CUB, Vincent Feltesse, a pris le dossier en main pour trouver au plus vite une solution. Pour cause. L'arrêt de ce chantier pourrait retarder de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois, l'ultime phase des travaux de l'aménagement de l'hôtel de la CUB. Le président multiplie donc les rencontres. À titre d'exemple, hier, il a reçu Marie-Françoise Michelet et Elizabeth Touton, adjointe au maire chargée de l'urbanisme.

« Je pense que Vincent Feltesse est à la recherche d'un compromis. Pour nous, il n'en est pas question. Il y a des obligations. Il faut les respecter », conclut Marie-Françoise Michelet. À suivre !...

Jean-Paul Vigneaud

Jamais les garde-corps n'auraient dû être détruits. PHOTO THIERRY DAVID

L'UNESCO PROVOQUE ENCORE DES VAGUES

Ville et Département aussi...

La Communauté Urbaine de Bordeaux n'est pas la seule collectivité prise dans la tourmente Unesco. La ville de Bordeaux et le Conseil général sont aussi secoués par les vagues.

L'Icomos, le bureau d'experts qui intervient pour le compte de l'Unesco, demande à la mairie et au Département de revoir (aussi) leurs projets qui pourraient égratigner l'image du quartier de Mériadeck.

Une image que l'on aime ou que l'on n'aime pas mais qui est totalement protégée. Une destruction de trop et le label Unesco pourrait être immédiatement retiré. L'expert de l'Icomos qui a assisté en avril der-

nier aux « Ateliers de Mériadeck » rappelle ainsi à la Ville que l'immeuble de la Croix du Mail n'aurait pas dû être détruit et indique que le projet de construction de la cité municipale n'est pas totalement conforme. Certains points doivent être revus. Même demande au Conseil général. Le Département ne peut pas dénaturer l'immeuble de La Croix du Palais, (qu'il compte totalement relooker), et ne peut pas détruire la passerelle située devant.

Voilà donc la CUB, la mairie et le Département dans le même bateau pour faire face à une même série de vagues violentes. Ça va bouger !